

Président : Martial DUBRE

Le Syndicat Départemental des Entrepreneurs de Travaux Publics de la Charente (SDETP 16) est membre du Syndicat des Entrepreneurs de Travaux Publics (SETP) qui adhère à la FRTP Nouvelle-Aquitaine

SETP Poitou-Charentes:

- ◆ Syndicat Départemental des Entrepreneurs de Travaux Publics de la Vienne (SDETP 86)
- ◆ Syndicat Départemental des Entrepreneurs de Travaux Publics de la Charente (SDETP 16)
- ◆ Syndicat Départemental des Entrepreneurs de Travaux Publics de la Charente-Maritime (SDETP 17)
- ◆ Syndicat Départemental des Entrepreneurs de Travaux Publics des Deux-Sèvres (SDETP 79)

Les syndicats de spécialités adhérents :

- ◆ Routes de France
- ◆ Syndicat Les Canalisateurs
- ◆ Syndicat des Entreprises de Génie Electrique (SERCE)

SDETP 16

26 rue Gay Lussac BP 20958
86038 POITIERS Cedex

Tél : 05 49 61 49 75 / Fax : 05 49 44 09 44

E-mail : pchar@fntp.fr

Equipe permanente

Secrétaire Générale : Liliane BAIJARD

Secrétaire : Béatrice BEAU



**Le SDETP 16 :
Une organisation au service
des entreprises de TP**



**« Les Travaux Publics :
utile pour vous,
essentiel à tous »**

Chiffres clés des TP en Charente

Nombres d'entreprises ayant une activité de Travaux Publics en Charente

→ 61 (chiffre FNTP)

Effectifs des entreprises ayant leur siège social en Charente

→ 1476 salariés au total (chiffre 2020)



Nos 4 grandes missions

- **REPRESENTER** les entreprises de TP auprès des pouvoirs publics
- **DEFENDRE** les intérêts et les spécificités de la Profession
- **PROMOUVOIR** l'image et la notoriété de la Profession
- **INFORMER, CONSEILLER et ACCOMPAGNER** les entreprises de TP sur les sujets qui les concernent

Comment adhérer ?

Il suffit de prendre contact avec le SDETP 16

**05 49 61 49 75
pchar@fnntp.fr**

Les services proposés aux entreprises adhérentes

- **Réponses quotidiennes aux questions techniques** : juridique, social, marché, sécurité, environnement,...
- **Envoi de documentations spécifiques TP** : Bulletins d'Information, Info TP, Guides Pratiques...
- **Organisation de réunions thématiques selon les demandes des entreprises** : Sécurité, Actualités sociales, évolution textes réglementaires, etc...
- **Entretiens individualisés en entreprises** (exemple : analyse des besoins à la demande ...)
- **Mise en relation** avec les partenaires selon les besoins
- **Réalisation et diffusion de notes de conjonctures, d'enquêtes,...**
- **Création de groupes de travail spécifiques**
- **Organisation des négociations paritaires** : IPD, salaires,...
- **Mise en place de commissions autant que de besoin** : Commission Sociale, Commission Formation, Commission Environnement, Commission Economique, Commission Sécurité
- **Mise en relation avec les spécialistes de la FNTP**
- **Réunions d'échanges avec les pouvoirs publics** : Conseil Régional, Conseils départementaux, Services de l'Etat, Elus Locaux,...
- **Communication et manifestation sur le secteur et les métiers** : collèges, jeunes, demandeurs d'emplois, ... pour répondre aux difficultés de recrutement